

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023 / 2024

Inscription en : 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} <input type="checkbox"/>	(Cocher les cases) SEGPA oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ULIS oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> UPE2A oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Photo récente X
--	--	-------------------------------

ELEVE

Identité

Nom

Prénom 1

Prénom 2

Sexe Masculin Féminin

Nationalité

Né(e) le

Pays

Commune

Département /

DROIT A L'IMAGE : AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s)..... représentants légaux autorise(sons) le collège Bourran à filmer (et/ou photographeur) , sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant mineur à des fins pédagogiques ou pour le site du collège, à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant pour l'année scolaire en cours. Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à Le.....

Signatures des représentants légaux précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »	Légal 1	Légal 2
--	---------	---------

RESPONSABLES LEGAUX

Coordonnées responsable légal 1 – responsable financier qui paie les frais de scolarité

Lien	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>	Adresse	
Civilité	M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>		
Nom			
Prénom			
Tél. domicile		Code postal	
Tél. travail		Commune	
Tél. mobile		Pays	

Autorise le collège à communiquer mon adresse aux fédérations de parents d'élèves : Oui Non

Courriel@.....

Profession Code (cf. annexe jointe) /___/

Fratrie Nb enfants à charge /___/ dont en lycée ou collège public /___/ dans l'établissement /___/

Coordonnées responsable légal 2

Lien	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>	Adresse	
Civilité	M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>		
Nom			
Prénom			
Tél. domicile		Code postal	
Tél. travail		Commune	
Tél. mobile		Pays	

Autorise le collège à communiquer mon adresse aux fédérations de parents d'élèves : Oui Non

Courriel@.....

Profession Code (cf. annexe jointe) /___/

Fratrie Nb enfants à charge /___/ dont en lycée ou collège public /___/ dans l'établissement /___/

En cas de séparation ou de divorce :

Indiquer si l'enfant est confié : **au père** **à la mère** **en garde alternée.**
 Joindre la photocopie de l'ordonnance de non conciliation ou du jugement de divorce.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM :	Prénom :	
Lien de parenté ou autre :	Adresse :	
Tél Domicile :	Tél travail :	Tél portable :

ELEVE
--------------	-------

SCOLARITE

<u>Régime demi-pension</u> : <input type="checkbox"/> DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS <input type="checkbox"/> EXTERNE				
<u>Options</u> : L'élève rentre en : (cocher)				
6 ^{ème}	Anglais	x	Allemand Bilangue (*)	Option facultative
5 ^{ème}	Anglais	x		Espagnol Latin Grec
4 ^{ème}	Anglais	x		Espagnol Latin Grec
3 ^{ème}	Anglais	x	Allemand	Espagnol Latin Grec

(*) sous réserve d'un nombre de demandes permettant de constituer un groupe complet.

L'élève est candidat à la section sportive scolaire badminton (entourer la bonne réponse) oui non

HISTORIQUE

Scolarité des années précédentes :

Année scolaire	Du	Au	Etablissement	Classe	Options (2)
2022-2023					
2021-2022					
2020-2021					
2019-2020					
2018-2019					

(1) Veuillez préciser CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}.

(2) Veuillez préciser : Anglais (AGL1), Espagnol (ESP), Allemand (ALL) Latin Grec (LCA).

Classe (s) redoublée(s) (y compris en école primaire) :

TRANSPORT ET BOURSES

TRANSPORTS

Utilisation des transports oui non Si oui précisez la ligne _____

BOURSES

Elève boursier oui non

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé
Agriculteurs exploitants	
10	Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
Retraités	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

COMPOSITION DU DOSSIER :

Le dossier se composera des pièces suivantes **pour tous les élèves** :

→ La présente fiche de renseignements à compléter et à signer	
→ Une photocopie du livret de famille concernant l'enfant	
→ La fiche d'urgence médicale	
→ La fiche infirmerie confidentielle (joindre la photocopie des vaccins)	
→ La fiche d'autorisation de sortie	
→ Les formulaires d'adhésion au foyer socio-éducatif et à l'association sportive (facultatif)	
→ Le certificat de radiation (exeat) à demander à l'établissement d'origine sauf CM2	

Pour les élèves demi-pensionnaires

→ La fiche d'inscription à la demi-pension	
--	--

Pour les élèves dont les parents sont séparés ou divorcés

→ Une photocopie de la pièce officielle mentionnant le nom de la personne à qui a été confiée la garde de l'enfant	
--	--

FICHE D'URGENCE MEDICALE *

(Cette fiche pourra être remise aux services d'urgence en cas d'intervention)

Année scolaire : 2023/2024

NOM : Prénom :

Classe : Date de naissance : (jj/mm/aaaa) / _ / _ / _ / _ /

Nom et adresse des parents ou du représentant légal 1 :

N° de sécurité sociale : / / / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / Caisse/organisme

N° de contrat ou de la police d'assurance scolaire (obligatoire) :

En cas d'accident l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1 – N° de téléphone du domicile : / / / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / portable : / / / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

2 – N° du travail du légal1 : M / Mme ⁽¹⁾ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / poste : / _ / _ / _ /

3 – N° du travail du légal 2 M / Mme ⁽¹⁾ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / poste : / _ / _ / _ /

4 – Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

..... / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

(1) **Rayer la mention inutile**

*En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est avertie par nos soins. Un élève mineur ne pourra sortir de l'hôpital qu'accompagné de son représentant légal.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre ...)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

..... TEL : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

* Document non confidentiel à renseigner chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

* Conformément au protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement (B.O. n° 1 du 06 janvier 2000), il sera fait appel au service Médical d'Urgence (S.A.M.U. : 15) qui est le seul habilité (loi 86-11 du 6 janvier 1986 et décret du 16 décembre 1987) à réguler à distance la prise en charge médicale d'une personne en détresse.



Confidentiel - FICHE INFIRMERIE
Joindre la copie des vaccinations



FICHE INFIRMERIE (CONFIDENTIELLE)

NOM : Prénom : Classe :

Adresse à laquelle l'élève réside habituellement :

.....

.....

Code postal : Ville :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

LEGAL 1 (préciser Père – Mère – Tuteur) :

 domicile :

 travail :

 portable :

LEGAL 2 (préciser Père – Mère – Tuteur) :

 domicile :

 travail :

 portable :

Autre Personne à prévenir :

 :

Renseignements médicaux : maladies, interventions chirurgicales, et autres renseignements que vous jugerez utile de communiquer à l'infirmière.

.....
.....
.....

Allergie : Veuillez préciser, quel type d'allergie, ainsi que les mesures particulières prises en raison de cette allergie.

.....
.....
.....

Traitement médical habituel :

.....
.....
.....

Suivi particulier : (orthophoniste, psychologue, nutritionniste)

.....
.....
.....

Aménagements scolaires en cours :

- P.A.I. P.A.P.

Demandes d'aménagements scolaires souhaités :

- P.A.I. P.A.P.

(P.A.I. Projet d'Accueil Individualisé / P.A.P. Plan d'Accompagnement Personnalisé)

En cas de demande de P.A.I., il est impératif de prendre rendez-vous avec Monsieur le Principal afin d'en organiser les modalités.

Coordonnées médecin traitant :

.....
.....
..... tél : /___/ /___/ /___/ /___/ /___/

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.

VACCINS : joindre obligatoirement la copie des vaccinations

IMPORTANT :

Conformément aux dispositions exposées dans le règlement intérieur, nous vous rappelons que les enfants ne doivent en aucun cas porter de médicaments sur eux.

En cas de traitement médicamenteux,

le traitement et l'ordonnance

doivent impérativement être confiés à l'infirmière.

*Les renseignements portés sur cette fiche sont confidentiels.
Seuls les personnels de santé sont habilités à en prendre connaissance*

Pour tout changement, veuillez prendre contact avec l'infirmière

FICHE Vie Scolaire 2023 - 2024

AUTORISATION DE SORTIE

ELEVE

NOM : Prénom : Classe :

Qualité : Demi-Pensionnaire 4 jours Externe

RESPONSABLE LEGAL qui complète ce document

Lien	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>	Adresse	
Civilité	Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>		
Nom			
Prénom			
Tél.domicile		Code postal	
Tél. travail			
Tél. mobile			

Extrait du règlement intérieur du collège :

3-2 Régime des sorties pour les demi-pensionnaires et les externes

Les élèves ne doivent pas quitter le collège entre le premier et le dernier cours de la demi-journée. Un élève demi-pensionnaire ne doit pas quitter le collège entre le premier et le dernier cours de la journée. S'il n'a pas cours l'après-midi, il quitte le collège après son repas, aux ouvertures de portail.

Cas 1 : l'élève doit être présent au collège de 8h30 à 17h00

Régime 1

Cas 2 : une autorisation parentale annuelle peut donner la possibilité à l'élève d'arriver à la première heure de cours prévue à l'emploi du temps et de quitter le collège à la dernière heure de cours prévue à l'emploi du temps. L'autorisation d'entrer ou de sortir du collège, en dehors des heures d'entrée et de sortie prévues à l'emploi du temps est subordonnée à la signature du registre à disposition à l'accueil de la Vie Scolaire (notamment en cas d'absence d'un professeur).

Régime 2

Cas 3 : Une autorisation annuelle peut aussi ouvrir la possibilité à l'élève d'arriver à la première heure de cours assurée et de quitter le collège à la dernière heure de cours assurée.

La notion d'heure de cours assurée correspond : aux heures d'entrée et de sortie prévues à l'emploi du temps /aux heures d'entrée et de sortie qui découlent de cours exceptionnellement non assurés (exemple : absence d'un professeur)

Régime 3

Rappel : les élèves externes ne sont pas autorisés à rester dans l'établissement pendant le temps de demi-pension sans motif légitime.

3-3 Sorties exceptionnelles

Toute sortie exceptionnelle d'un élève s'effectue en présence de l'un de ses représentants légaux ou d'une personne mandatée par ces derniers qui devra se présenter à l'accueil vie scolaire pour y signer le registre «sorties exceptionnelles». L'élève quitte le collège accompagné de cette personne.

COCHEZ LE REGIME DE SORTIE sur lequel votre choix s'est porté :

- Régime 1** : je n'autorise pas mon enfant à quitter le Collège avant 17h00 même s'il n'a pas cours.
- Régime 2** : les heures d'entrée et de sortie de mon enfant correspondent avec l'emploi du temps habituel de sa classe.
- Régime 3** : en cas d'absence inopinée d'un professeur, j'autorise mon enfant à quitter l'établissement s'il n'a plus cours de la journée (s'il est demi-pensionnaire), de la matinée ou de l'après-midi (s'il est externe).

Fait à Le.....

Signatures des représentants légaux précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »	Légal 1	Légal 2
--	----------------	----------------

FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE BOURRAN

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) du collège Bourran est une association, à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Il est géré et animé par des bénévoles dans l'enceinte du collège.

Cette association a pour but de proposer des animations auprès des élèves sur le temps périscolaire par le biais de clubs et de développer des actions visant à améliorer les conditions et le cadre de vie dans l'établissement. Le FSE ne participe en aucun cas aux dépenses d'enseignement. Les valeurs d'entraide, de solidarité, de partage et d'équité qui lui sont attachées permettent également d'éduquer les élèves à la citoyenneté.

Chaque début d'année, le collège demande aux familles de verser une participation au FSE : cette année le montant de l'adhésion est fixé à 5 euros **PAR FAMILLE**. Cette adhésion est **FACULTATIVE** et tous les élèves bénéficient des avantages du FSE. En revanche, la cotisation est **OBLIGATOIRE** pour la participation à un club.

Comme toute association, le FSE tient une assemblée générale chaque année, lors de laquelle sont présentés le bilan d'activités de l'année et le bilan financier. L'assemblée générale procède à l'élection du Bureau.

En 2022-2023, le foyer a poursuivi son équipement des clubs (robotique, manga, CDI, fusée, solidaire et nature). Il a aussi financé une partie du voyage en Irlande et des actions menées par les professeurs et les élèves.



(bulletin d'adhésion à découper et à joindre avec le règlement)

NE PAS AGRAFER LE REGLEMENT - MERCI

COTISATION FACULTATIVE AU FSE DU COLLEGE BOURRAN

Je, soussigné(e), Monsieur/Madame

Responsable légal(e) de(s) l'élève(s) :

Demande à adhérer AU FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLEGE BOURRAN pour l'année scolaire 2023-2024 et je verse la somme de **5€** représentant le montant de la cotisation *de préférence en chèque* à l'ordre du F.S.E. du Collège Bourran (Prendre contact avec l'établissement en cas de difficulté de paiement).

FOYER SOCIO
EDUCATIF

Fait àle

Signature du responsable légal

FICHE INTENDANCE A COMPLETER 2023 - 2024



Pour toute inscription à la demi-pension, veuillez- vous assurer au préalable que ne subsiste aucune facture impayée

RESPONSABLE LEGAL 1 = FINANCIER (attention : celui qui paie les factures de cantine / demi-pension) :

Monsieur, Madame :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :@.....

Nom et prénom de **l'élève** :

Classe :

L'inscription à la demi-pension est un engagement annuel. Le changement de régime sera admis à titre exceptionnel pour des raisons justifiées, à chaque nouveau trimestre. La demande devra parvenir 15 jours avant la fin du trimestre précédent.

Régime (cocher la case de votre choix) :

Forfait 4 jours (sans le repas du mercredi)

Externe

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB



Fait à, le

Signature du responsable légal (= financier)



Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la reconduction de la

Section Sportive Badminton pour l'année 2023 / 2024 au collège Bourran.

Cette « option sportive » s'adresse à tous les élèves :

- Elèves entrant en **sixième** motivés, souhaitant découvrir l'activité badminton ou accentuer leur niveau de pratique et accéder à des performances de haut niveau
- tout en suivant leur scolarité dans les meilleures conditions -> **2h d'entraînement hebdomadaire**
- **Elèves déjà inscrits au collège en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}** souhaitant accentuer leur niveau de pratique et accéder à des performances -> **3h d'entraînement hebdomadaire**

Vous trouverez dans la rubrique « section sportive » sur le site du collège Bourran une présentation détaillée du projet ainsi que la fiche d'inscription à télécharger.

<https://college-bourran.fr/categorie/section-badminton/>

Nous invitons donc tous les intéressés à nous retourner les dossiers de candidature

avant le 23 juin 2023 :

- par voie postale au collège Bourran : Rue Léo Lagrange, 33700 Mérignac
- par mail à l'adresse suivante : section.bad.bourran@gmail.com



Nous reviendrons ensuite vers vous pour vous donner la suite de la procédure d'inscription.

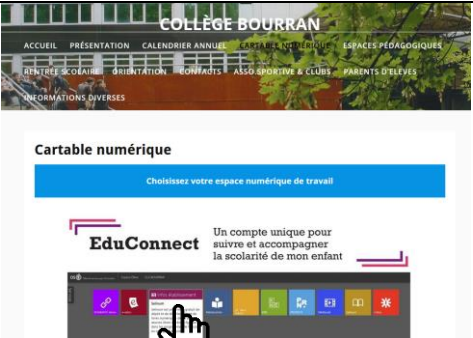


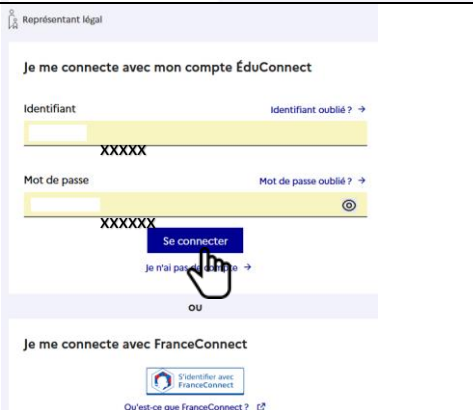
N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse pour toute information supplémentaire.


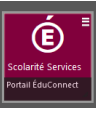

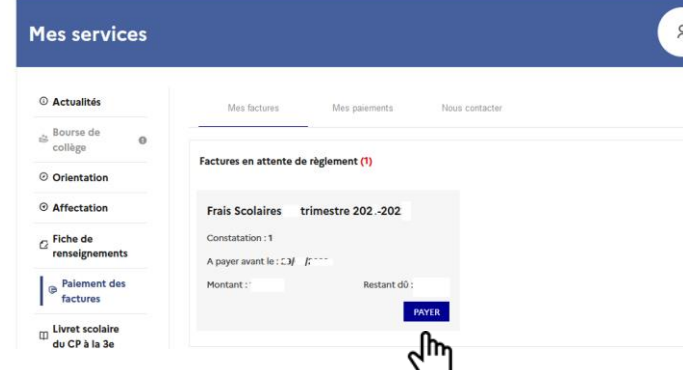
Nous sommes ravis de pouvoir enfin proposer cette section aux pratiquants et aux amateurs de badminton et nous mettons tout en œuvre pour que chacun puisse s'épanouir pleinement dans ce projet.

Florian Ferrère, enseignant d'EPS au collège Bourran et responsable de la section

Le badminton est un sport complet, tous les muscles étant sollicités, ainsi que l'équilibre, les réflexes, la coordination des mouvements dans l'espace, la tactique et la stratégie. C'est un sport qui améliore l'endurance, la vitesse, l'adresse et la précision des gestes, la souplesse et la concentration, ainsi que les compétences liées à l'arbitrage et au coaching.

DOCUMENT à CONSERVER

	<p>Site du collège https://college-bourran.fr puis « cartable numérique »</p>
	<p>Connexion EduConnect puis choisir « Elève ou Parent »</p>
	<p>Je sélectionne mon profil Représentant légal</p>
	<p>Saisie de l'identifiant et du mot de passe Se connecter</p>

	<p>Choisir Scolarité Service Portail EduConnect (7)</p> 
<p>Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...</p> <p>Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.</p> <p>Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les fonctionnalités dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et établir rapidement certaines démarches en ligne.</p> <p>Vous pouvez par exemple...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger les documents d'orientation présentés • Si votre enfant est en 6e : l'inscrire dans son collège (il propose le service) <p>À partir du collège :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.) • Faire une demande de bourse • Suivre la phase d'orientation en fin de 3e • ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant <p>Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.</p> <p>Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.</p> <p>Une question, besoin d'aide ? Assistance</p>	<p>Choisir Mes services (8)</p>
	<p>Choisir</p> <p>Paiement des factures</p> <p>(9)</p>
	<p>Vous pouvez maintenant procéder au paiement après avoir vérifié l'adresse mail</p> <p>Cliquez sur PAYER Enter le montant du paiement Et cliquer sur valider</p>

Attention : Parents d'élèves, responsables légaux : activez votre compte EducConnect « parents » vous-même à partir de l'interface **EduConnect** accessible via l'onglet « Cartable numérique » du site du collège.

Pour tout problème concernant ce service, merci de vous adresser à :

teleservices.0332090t@ac-bordeaux.fr

[Le paiement par chèque bancaire](#)